



## **POLITIQUE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS**

**Préparé par :  
Jean-François Coulombe, coordonnateur  
Service loisirs, culture et vie communautaire**

**8 septembre 2014**

## TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	3
Définition d'aîné .....	4
Mission de la politique.....	4
Portrait statistique de la population .....	5
Les familles à Prévost .....	5
L'âge des Prévostaises et Prévostois.....	6
La scolarité .....	6
Le revenu moyen.....	6
Champs d'intervention .....	7
Objectifs.....	7
Organisation municipale .....	7
Collectivité .....	8
Développement durable .....	8
Infrastructures .....	8
Sécurité publique.....	8
Plan d'action .....	9
Conclusion .....	9
Remerciements.....	10

## Avant-propos

La cellule familiale étant au cœur de notre vie quotidienne, il est normal que le volet des aînés soit une préoccupation importante de notre Ville. De plus, il est à noter que les aînés sont présents et impliqués dans toutes les sphères de notre société. Aussi, les aînés sont reconnus pour être la catégorie la plus active de nos municipalités : engagés dans nos organismes municipaux, dédiés à leurs familles et petits-enfants et même participants à la vie politique. Ce sont des personnes qui nous apprennent beaucoup de par leurs expériences de vie. Ils sont donc une source d'information historique et ont un dévouement sans égal. C'est pourquoi la Ville doit prendre un temps de réflexion pour comprendre leurs besoins présents et futurs afin de bien y répondre.

Le travail de réflexion qui est contenu dans ce document servira à mettre en place toutes sortes d'outils pour animer, faire participer et intégrer nos aînés dans la vie municipale. Nous espérons que ces grandes lignes directrices sauront combler les attentes et besoins de tous nos aînés.

## Définition d'aîné

Les gens âgés de 60 ans et plus, que l'on qualifie de : retraités, aînés, personnes âgées, vieux et gens du bel âge, sont autant d'appellations qui les identifient. Ces personnes contribuent de façon importante à l'enrichissement de la collectivité non seulement par leur implication dans la vie communautaire prévostoise, mais également dans leur noyau familial. Cette politique tient compte de la diversité de cette clientèle, de leurs conditions de vie, de leurs intérêts et de leurs attentes de façon plus spécifique.

## Mission de la politique

La politique des aînés a pour mission d'offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement des aînés, prévostoises et prévostois, en répondant à leurs besoins et attentes. Elle a pour but d'intégrer les aînés en faisant appel à leur participation active comme principal levier communautaire. Enfin, la Ville de Prévost désire adapter ses services à leur réalité, en concertation avec les différents organismes du milieu.

## PORTRAIT STATISTIQUE DE LA POPULATION

Afin d'élaborer une politique municipalité amie des aînés représentative des besoins actuels, mais également proactive et visionnaire, il est impératif de bien dresser un profil de la population prévostoise. L'évolution démographique, le vieillissement de la population ainsi que le revenu médian sont des caractéristiques importantes dans une perspective de priorisation des champs d'intervention municipal.

Toutes les données de cette section proviennent du recensement produit par Statistiques Canada en 2011<sup>1</sup>. En 2011, la population de Prévost était de 12 171 habitants.

### ***Les familles à Prévost***

La Ville de Prévost compte sur son territoire 3655\* familles. De ce nombre, 50 % soit 1 825 familles, sont constituées de 2 personnes. De plus, 45 % de ces familles sont des couples mariés tandis que les couples en union libre sont en proportion de 42 %. De plus, en 2011, nous dénombrons 325 personnes sans conjoint, veuves ou veufs à Prévost soit 235 veuves et 90 veufs.

Sur les 1 295 personnes âgées de plus de 65 ans, 250 vivaient seules comparativement à 935 personnes qui vivaient en famille ou avec une personne du recensement.

---

<sup>1</sup> Statistique Canada. 2013. Prévost, V, Québec (Code 2475040) (tableau). Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit n° 99-004-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 26 juin 2013. <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 29 juillet 2013).

## ***L'âge des Prévostoises et Prévostois***

L'âge médian de la population est de 41,1 ans (41,5 au Québec), il était de 38 ans en 2001. Les 60 ans et plus au nombre de 2 230, comptent pour 18,3 % de la population prévostoise. En 2011, l'espérance de vie chez les hommes, s'établissait à 79,7 ans et à 83,7 ans chez les femmes.

## ***La scolarité***

La population active âgée de 15 ans et plus à Prévost est composée de 6 885 personnes (3 665 hommes et 3 220 femmes) dont la majorité des résidents possèdent un niveau de scolarité supérieur à la moyenne du Québec. En effet, 87,4 % de cette population active ont obtenu un diplôme postsecondaire en comparaison à 52,7 % pour l'ensemble du Québec (Recensement 2006).

## ***Le revenu moyen***

En 2011, au Québec, le revenu moyen disponible pour les personnes âgées de plus de 65 ans était de 27 994 \$.

En résumé, la plupart des données des familles de Prévost sont représentatives et comparables à celles de l'ensemble du Québec. Les familles sont plutôt nombreuses puisque seulement 13,7 % des répondants vivent seul. La majorité des résidents prévostois ont un niveau supérieur de scolarité ce qui augmente leur revenu annuel.

## Champs d'intervention

Afin d'établir des objectifs concrets à atteindre par l'entremise d'actions destinées aux aînés, la Ville de Prévost définit les cinq grands champs d'intervention suivants :

- 1) Organisation municipale
- 2) Collectivité
- 3) Développement durable
- 4) Infrastructures
- 5) Sécurité publique

## OBJECTIFS

Pour chacun des champs d'intervention, la Ville doit déterminer des objectifs qu'elle s'efforcera d'atteindre. Il est entendu que ces objectifs sont à long terme et peuvent prendre différentes formes durant toute la durée de la politique, lesquelles formes seront établies par le plan d'action qui sera entériné après l'adoption de la politique. Ce plan d'action regroupera toutes les actions concrètes que la Ville mettra en place pour assurer la réalisation des objectifs suivants.

- 1) Offrir un milieu de vie de qualité aux aînés;
- 2) Favoriser les services aux aînés.

### ***Organisation municipale***

- 1) Faciliter l'accessibilité de l'information destinée aux aînés et à la communauté afin d'augmenter leur sentiment d'appartenance.
- 2) Faciliter l'accès aux services locaux et régionaux touchant les aînés.
- 3) Doter la Ville d'une structure et de modes de fonctionnement qui permettent de répondre aux besoins et attentes des aînés.
- 4) Valoriser l'apport des aînés à la vie municipale et soutenir les actions déjà mises en place.

## ***Collectivité***

- 1) Offrir une plus grande accessibilité aux sports, loisirs et plein air.
- 2) Planifier les équipements de loisirs pour être en mesure d'accueillir les aînés.
- 3) Maintenir et bonifier les services offerts aux aînés à la bibliothèque.
- 4) Promouvoir les activités culturelles et en faciliter l'accès aux aînés.
- 5) Développer et promouvoir les activités aux aînés favorisant l'épanouissement de la vie communautaire.

## ***Développement durable***

- 1) La Ville, en matière d'urbanisme, d'habitation, d'aménagement des parcs, des espaces verts et des sites naturels, devra favoriser un développement physique de qualité, en tenant compte des caractéristiques et des besoins des aînés.
- 2) Sensibiliser les aînés à l'environnement et solliciter leur participation à des activités afin de le préserver.
- 3) Améliorer et bonifier le milieu de vie des aînés.

## ***Infrastructures***

- 1) Promouvoir et bonifier le système de transport pour les personnes aînées.
- 2) Améliorer l'accessibilité des bâtiments municipaux aux aînés.
- 3) Offrir des infrastructures adéquates pour maintenir les aînés à Prévost

## ***Sécurité publique***

- 1) Procurer un environnement sécuritaire assurant une qualité de vie aux aînés vivant sur le territoire.
- 2) Développer et adapter des programmes de prévention et de sensibilisation aux besoins des aînés.
- 3) Accroître la sécurité routière et piétonnière dans les quartiers résidentiels.



## **PLAN D'ACTION**

La présente politique sera adoptée par le conseil municipal suite à une consultation publique dans laquelle les citoyennes et citoyens seront invités à donner leurs commentaires. Par la suite, un plan d'action triennal sera mis en œuvre afin de mettre en application différentes actions selon les champs d'intervention et les objectifs établis par la politique. Le comité de la politique municipalité amie des aînés en collaboration avec les partenaires du milieu, ont participé à la confection de la politique, participeront à la production du plan d'action et au comité de suivi.

## **Conclusion**

La politique municipalité amie des aînés deviendra un outil de référence pour le conseil municipal, les services municipaux, les organismes et intervenants du milieu qui ont tous à cœur l'épanouissement des aînés de Prévost. La communication, la concertation et la consultation des citoyennes et citoyens de Prévost en lien avec la politique municipalité amie des aînés sont au centre des préoccupations du conseil municipal et de toute la communauté.

## Remerciements

La Ville de Prévost tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont pris part à l'élaboration de la présente politique. Un merci spécial aux membres du Comité de la politique municipalité amie des aînés :

- M. Germain Richer, maire
- M. Gaétan Bordeleau, conseiller municipal
- M<sup>me</sup> Michelle Jacques, citoyenne de Prévost
- M<sup>me</sup> Diane Rioux, citoyenne de Prévost
- M<sup>me</sup> Sylvie Lecompte, citoyenne de Prévost
- M. Jean-Pierre Piché, citoyen de Prévost
- M. Serge Fournier, citoyen de Prévost
- M. Jean-François Coulombe, coordonnateur loisirs, culture et vie communautaire à la Ville de Prévost et responsable de la politique municipalité amie des aînés.

Cette politique est le fruit d'une étroite collaboration entre tous les membres du comité et leur implication a été déterminante pour la réussite de celle-ci. Nous les remercions particulièrement pour leurs idées et apports ainsi que leur dévouement à la réalisation de cette politique.